



HP LaserJet Pro Color MFP M476

Guide des garanties et informations légales



M476dw

M476nw

M476dn



HP LaserJet Pro Color MFP M476

Guide des garanties et informations légales

Copyright et licence

© 2014 Copyright Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Il est interdit de reproduire, adapter ou traduire ce manuel sans autorisation expresse par écrit, sauf dans les cas permis par les lois régissant les droits d'auteur.

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Les seules garanties des produits et services HP sont exposées dans les clauses expresses de garantie fournies avec les produits ou services concernés. Le contenu de ce document ne constitue en aucun cas une garantie supplémentaire. HP ne peut être tenu responsable des éventuelles erreurs techniques ou éditoriales de ce document.

Numéro de référence : CF385-90947

Edition 1, 4/2014

Marques commerciales

ENERGY STAR® et la marque ENERGY STAR® sont des marques déposées aux Etats-Unis.

Sommaire

1 Service et assistance	1
Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard	2
Royaume-Uni, Irlande et Malte	3
Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg	3
Belgique, France et Luxembourg	3
Italie	5
Espagne	5
Danemark	5
Norvège	5
Suédois	6
Portugal	6
Grèce et Chypre	6
Hongrie	6
République tchèque	7
Slovaquie	7
Pologne	7
Bulgarie	7
Roumanie	7
Belgique et Pays-Bas	8
Finlande	8
Slovénie	8
Croatie	8
Lettonie	8
Lituanie	9
Estonie	9
Garantie Premium de HP (protection des consommables) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'encre LaserJet	10
Politique de HP en matière de consommables non-HP	11
Site Web anti-fraude de HP	12
Garantie limitée relative aux Kit de fusion, Kit de transfert et Kit de rouleaux Color LaserJet	13
Données stockées sur la cartouche d'encre	14
Contrat de Licence Utilisateur Final	15

OpenSSL	18
Service de garantie pour les pièces remplaçables par l'utilisateur	19

2 Spécifications produit 21

Spécifications physiques	22
Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques	22
Spécifications environnementales	22

3 Informations réglementaires 23

Réglementations de la FCC	24
Programme de gestion écologique des produits	25
Protection de l'environnement	25
Production d'ozone	25
Consommation d'énergie	25
Consommation de toner	25
Utilisation du papier	25
Matières plastiques	25
Consommables d'impression HP LaserJet	26
Instructions concernant le renvoi et le recyclage	26
Etats-Unis et Porto-Rico	26
Retours multiples (plus d'une cartouche)	26
Renvois uniques	26
Expédition	26
Retours hors Etats-Unis	27
Papier	27
Restrictions de matériel	27
Collecte des déchets par les utilisateurs	28
Recyclage du matériel électronique	28
Substances chimiques	28
Fiche signalétique de sécurité du produit	28
EPEAT	28
Informations complémentaires	29
Déclaration de conformité (modèles M476nw et M476dw)	30
Déclaration de conformité (modèle M476dn)	32
Déclarations relatives à la sécurité	34
Protection contre les rayons laser	34
Réglementations DOC canadiennes	34
Déclaration VCCI (Japon)	34
Instructions sur le cordon d'alimentation	34
Déclaration relative aux cordons d'alimentation (Japon)	34
Déclaration EMC (Chine)	35

Déclaration EMC (Corée)	35
Déclaration EMI (Taiwan)	35
Déclaration relative au laser en Finlande	35
Déclaration GS (Allemagne)	37
Tableau de substances (Chine)	37
Informations utilisateur Ecolabel SEPA (Chine)	37
Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)	37
Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)	38
Conformité avec l'Eurasie (Biélorussie, Kazakhstan, Russie)	38
Autres déclarations concernant les produits de télécommunication (télécopie)	39
Union Européenne - Déclaration relative aux télécommunications	39
New Zealand Telecom Statements	39
Additional FCC statement for telecom products (US)	39
Telephone Consumer Protection Act (US)	40
Industry Canada CS-03 requirements	40
Marquage pour les télécommunications câblées au Vietnam pour les produits homologués ICTQC	41
Marquage télécommunications Japon	41
Déclarations supplémentaires relatives aux produits sans fil	42
Déclaration de conformité FCC — Etats-Unis	42
Déclaration - Australie	42
Déclaration ANATEL - Brésil	42
Déclarations - Canada	42
Produits d'une puissance de 5 GHz - Industrie du Canada	42
Exposition aux émissions de fréquences radio (Canada)	43
Avis réglementaire de l'Union européenne	43
Avis pour la France	43
Avis pour la Russie	43
Déclaration relative au Mexique	43
Déclaration pour Taïwan	44
Déclaration pour la Corée	44
Marquage pour les télécommunications câblées au Vietnam pour les produits homologués ICTQC	44
Index	45

1 Service et assistance

- [Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard](#)
- [Garantie Premium de HP \(protection des consommables\) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'encre LaserJet](#)
- [Politique de HP en matière de consommables non-HP](#)
- [Site Web anti-fraude de HP](#)
- [Garantie limitée relative aux Kit de fusion, Kit de transfert et Kit de rouleaux Color LaserJet](#)
- [Données stockées sur la cartouche d'encre](#)
- [Contrat de Licence Utilisateur Final](#)
- [OpenSSL](#)
- [Service de garantie pour les pièces remplaçables par l'utilisateur](#)

Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard

PRODUIT HP	DUREE DE GARANTIE LIMITEE
Multifonction couleur HP LaserJet Pro M476nw, Multifonction couleur HP LaserJet Pro M476dw ou Multifonction couleur HP LaserJet Pro M476dn	Garantie limitée de un an

HP vous garantit à vous, le client final, que le matériel et les accessoires HP seront exempts de vices de matériau et de fabrication après la date d'achat et pendant la durée spécifiée ci-dessus. Si de tels défauts sont signalés à HP au cours de la période de garantie, HP s'engage, à son entière discrétion, à réparer ou à remplacer les produits dont les défauts ont été confirmés. Les produits de remplacement peuvent être neufs ou comme neufs.

HP garantit que le logiciel HP est exempt de tout défaut d'exécution de programme dû à une fabrication ou un matériel défectueux, dans le cadre d'une installation et d'une utilisation normales, à compter de la date d'achat et durant la période mentionnée ci-dessus. Si HP reçoit communication de tels vices pendant la durée de la garantie, HP remplacera tout logiciel qui se révélerait défectueux.

HP ne garantit pas l'exécution des produits HP sans interruption ni erreur. Si HP n'est pas en mesure de remplacer un produit défectueux dans un délai raisonnable, selon les termes définis dans la garantie, le prix d'achat sera remboursé sur retour rapide du produit.

Les produits HP peuvent renfermer des pièces refaites équivalant à des pièces neuves au niveau des performances ou peuvent avoir été soumis à une utilisation fortuite.

La garantie ne s'applique pas aux vices résultant (a) d'un entretien ou d'un étalonnage incorrect ou inadéquat, (b) de logiciels, interfaces, pièces ou consommables non fournis par HP, (c) d'une modification non autorisée ou d'une utilisation abusive, (d) d'une exploitation ne répondant pas aux spécifications écologiques publiées pour le produit ou (e) d'une réparation du site ou d'un entretien incorrects.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI LOCALE, LES GARANTIES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST EXPRIMEE OU IMPLICITE ET HP DECLINE EXPLICITEMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'APTITUDE A REMPLIR UNE FONCTION DEFINIE. Certains pays/régions, états ou provinces n'autorisant pas de limitations de la durée d'une garantie tacite, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner. Cette garantie vous donne des droits juridiques spécifiques qui varient en fonction de l'état, de la province ou du pays/région où vous résidez.

La garantie limitée de HP s'applique dans tout pays/région où HP propose un service d'assistance pour ce produit et où HP commercialise ce produit. Le niveau du service de garantie que vous recevez peut varier en fonction des normes locales. HP ne modifiera pas la forme, l'adéquation ou le fonctionnement du produit pour le rendre opérationnel dans un pays/région auquel/à laquelle il n'est pas destiné pour des motifs légaux ou réglementaires.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, LES RECOURS ENONCES DANS CETTE CLAUSE DE GARANTIE SONT LES RECOURS UNIQUES ET EXCLUSIFS DONT VOUS DISPOSEZ. A L'EXCEPTION DES CAS PRECITES, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS POUR RESPONSABLES DES PERTES DE DONNEES OU DES DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET DE DONNEES) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE RELATIF A UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE. Certains pays/régions, états ou provinces n'autorisant pas l'exclusion ni la limitation des dommages indirects ou consécutifs, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

LES TERMES DE CETTE GARANTIE, EXCEPTÉ DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR, N'EXCLUENT PAS, NE LIMITENT PAS, NE MODIFIENT PAS ET VIENNENT EN COMPLÉMENT DES DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES À LA VENTE DE CE PRODUIT À VOTRE INTENTION.

Royaume-Uni, Irlande et Malte

The name and address of the HP entity responsible for the performance of the HP Limited Warranty in your country is as follows:

United Kingdom: Hewlett-Packard Ltd Cain Road Bracknell GB-Berks RG12 1HN

Eire: Hewlett-Packard Ireland Limited, 63-74 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2

Malta: Hewlett-Packard International Trade B.V. Malta Branch, 48, Amery Street, Sliema SLM 1701, MALTA

You may have additional statutory rights against the seller based on your purchase agreement. Those rights are not in any way affected by this HP Limited Warranty.

Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg

Als Anlage finden Sie die Namen und Adressen der jeweiligen HP Gesellschaft, die in Ihrem Land die HP Herstellergarantie gewährt.

Deutschland: Hewlett-Packard GmbH, Herrenberger Straße 140, D-71034 Böblingen

Österreich: Hewlett-Packard Ges.m.b.H., Wienerbergstrasse 41, A-1120 Wien

Luxemburg: Hewlett-Packard Luxembourg SCA, Vegacenter 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen

Belgien: Hewlett-Packard Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 1A, B-1831 Brüssel

Deutschland und Österreich

Über die Herstellergarantie hinaus haben Sie gegebenenfalls Mängelansprüche gegenüber Ihrem Verkäufer aus dem Kaufvertrag, die durch diese Herstellergarantie nicht eingeschränkt werden.

Luxemburg

Über die Herstellergarantie hinaus haben Sie gegebenenfalls gesetzliche Ansprüche gegenüber Ihrem Verkäufer aus dem Kaufvertrag, die durch diese Herstellergarantie nicht eingeschränkt werden. Insbesondere werden für Verbraucher folgende gesetzliche Bestimmungen von der Herstellergarantie nicht berührt: Gesetz vom 21. April 2004 bezüglich der Vertragsmäßigkeit von Verbrauchsgütern und gesetzliche Bestimmungen des Zivilgesetzbuches bezüglich der Garantie. Die gesetzliche Garantie nach dem Gesetz vom 21. April 2004 ist auf zwei Jahren ab der Lieferung des Verbrauchgutes befristet.

Belgien

Sie haben gegebenenfalls zusätzliche Ansprüche gegenüber Ihrem Verkäufer aus dem Kaufvertrag, die durch diese HP Herstellergarantie nicht eingeschränkt werden.

Belgique, France et Luxembourg

Vous trouverez, ci-après, les coordonnées de l'entité HP responsable de l'exécution de la garantie fabricant relative à votre matériel HP dans votre pays.

France:

En vertu de votre contrat d'achat, il se peut que vous disposiez de droits légaux supplémentaires à l'encontre de votre vendeur. Ceux-ci ne sont aucunement affectés par la présente garantie du fabricant HP.

En particulier, si vous êtes un consommateur domicilié en France (départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) inclus dans la limite des textes qui leur sont applicables), le vendeur reste tenu à votre égard des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Code de la consommation:

« Art. L. 211-4. - Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

« Art. L. 211-5. - Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

« Art. L.211-12. – L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Code civil:

« Code civil Article 1641 : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

« Code civil Article 1648 : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

L'entité HP responsable de l'exécution de la garantie fabricant relative à votre matériel HP est : Hewlett-Packard France SAS, 1 Avenue du Canada 91947 LES ULIS

Belgique:

En vertu de votre contrat d'achat, il se peut que vous disposiez de droits légaux supplémentaires à l'encontre de votre vendeur. Ceux-ci ne sont aucunement affectés par la présente garantie du fabricant HP.

L'entité HP responsable de l'exécution de la garantie fabricant relative à votre matériel HP est : Hewlett-Packard Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 1A, B-1831 Belgique

Luxembourg:

En vertu de votre contrat d'achat, il se peut que vous disposiez de droits légaux supplémentaires à l'encontre de votre vendeur. Ceux-ci ne sont aucunement affectés par la présente garantie du fabricant HP. En particulier, si vous êtes un consommateur la présente garantie fabricant HP ne fait pas obstacle à l'application des dispositions de la loi du 21 avril 2004 relative à la garantie de conformité et des dispositions

du Code civil relatives à la garantie. La durée de la garantie légale en vertu de la loi du 21 avril 2004 est de deux ans à compter de la délivrance du bien.

L'entité HP responsable de l'exécution de la garantie fabricant relative à votre matériel HP est : Hewlett-Packard Luxembourg SCA, Vegacenter 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen

Italie

In allegato il cliente troverà i nomi e gli indirizzi delle Società del Gruppo HP che prestano i servizi in Garanzia (garanzia di buon funzionamento e garanzia convenzionale) in Italia.

Italia: Hewlett-Packard Italiana S.r.L., Via G. Di Vittorio 9, 20063 Cernusco sul Naviglio

Oltre alla Garanzia del Produttore, e in modo indipendente dalla stessa, il Consumatore potrà far valere i propri diritti di legge nei confronti del venditore tra cui il diritto di chiedere, nei primi 24 mesi dalla data di acquisto del prodotto, la riparazione gratuita o la sostituzione del prodotto non conforme al contratto ai sensi dell'art. 130 del Codice del Consumo (Dlgs. 206/2005) laddove ne ricorrano le condizioni.

Espagne

Adjunto puede encontrar el nombre y dirección de las entidades HP que ofrecen la Garantía Limitada de HP (garantía comercial adicional del fabricante) en su país.

España Hewlett-Packard Española S.L.U. C/Vicente Aleixandre 1 Parque Empresarial Madrid - Las Rozas, E-28232 Madrid

La garantía comercial adicional de HP (Garantía Limitada de HP) no afecta a los derechos que usted, como consumidor, pueda tener frente al vendedor por la falta de conformidad del producto con el contrato de compraventa. Dichos derechos son independientes y compatibles con la garantía comercial adicional de HP y no quedan afectados por ésta.

De conformidad con los mismos, si durante un plazo de dos años desde la entrega del producto aparece alguna falta de conformidad existente en el momento de la entrega, el consumidor y usuario tiene derecho a exigir al vendedor la reparación del producto, su sustitución, la rebaja del precio o la resolución del contrato de acuerdo con lo previsto en el Título V del Real Decreto Legislativo 1/2007. Salvo prueba que demuestre lo contrario, se presumirá que las faltas de conformidad que se manifiesten en los seis meses posteriores a la entrega del producto ya existían cuando el producto se entregó.

Únicamente cuando al consumidor y usuario le resulte imposible o le suponga una carga excesiva dirigirse al vendedor por la falta de conformidad con el contrato podrá reclamar directamente al fabricante con el fin de obtener la sustitución o reparación.

Danemark

Vedhæftet finder De navn og adresse på de HP-selskaber, som yder HP's mangeludbedring i Danmark.

Danmark: Hewlett-Packard A/S, Engholm Parkvej 8, DK-3450, Allerød

Herudover kan De have opnået rettigheder overfor sælger af HP's produkter i henhold til Deres købsaftale. HP's regler om mangeludbedring begrænser ikke sådanne rettigheder.

Norvège

Vedlagt finner du navn og adresse på de HP-selskaper som svarer for fabrikkgarantien i Norge.

Norge: Hewlett-Packard Norge AS, Østensjøveien 32, 0667 OSLO, Norge

Utover dette kan du ha oppnådd rettigheter gjennom kjøpsavtalen med selgeren av ditt HP-produkt dersom du er en forbruker etter norsk forbrukerkjøpslov. Slike rettigheter innskrenkes ikke av fabrikkgarantien. Den lengste absolutte reklamasjonsretten er 5 år for produkter som ved vanlig bruk er ment å vare vesentlig lengre enn 2 år (med de begrensninger som følger av norsk lovgivning og rettspraksis). Overfor selgeren kan det reklameres på ytelsen som helhet selv om garantien kun dekker deler av ytelsen som er kjøpt. Reklamasjonsretten kan tapes dersom det ikke reklameres innen rimelig tid, også innenfor den absolutte reklamasjonsperioden.

Suédois

Av bilagda förteckning framgår namn och adress till det HP-företag som svarar för HPs begränsade garanti (fabriksgaranti) i Sverige.

Sverige: Hewlett-Packard Sverige AB, SE-169 85 Stockholm

Ni kan utöver denna fabriksgaranti även ha tillkommande lagstadgade rättigheter, som följer av Ert avtal med säljaren av produkten. Dessa rättigheter inskränks inte av fabriksgarantin.

Portugal

Anexa à presente declaração encontra-se uma lista das empresas HP de entre as quais consta o nome e morada da empresa responsável pela prestação da Garantia Limitada HP (garantia do fabricante) no seu país.

Portugal: Hewlett-Packard Portugal, Lda., Edifício D. Sancho I, Quinta da Fonte, Porto Salvo, 2780-730 Paco de Arcos, P-Oeiras

Além da referida garantia do fabricante prestada pela HP, poderá também beneficiar, nos termos da legislação local em vigor, de outros direitos legais relativos à garantia, ao abrigo do respectivo Contrato de Compra e Venda.

A presente garantia não representará quaisquer custos adicionais para o consumidor. A presente garantia limitada não afeta os direitos dos consumidores constantes de leis locais imperativas, como seja o Decreto-Lei 67/2003, de 8 de Abril, com a redação que lhe foi dada pelo Decreto-Lei 84/2008, de 21 de Maio.

Grèce et Chypre

Συνημμένα αναφέρονται οι επωνυμίες και οι διευθύνσεις των εταιρειών της HP που παρέχουν την Περιορισμένη Εγγύηση της HP (εγγύηση κατασκευαστή) στην χώρα σας. Η εγγύηση κατασκευαστή δεν περιορίζει τα επιπλέον νόμιμα δικαιώματα που μπορεί να έχετε έναντι του πωλητή, όπως αυτά καθορίζονται στην σύμβαση αγοράς του προϊόντος.

Ελλάδα /Κύπρος: Hewlett-Packard Hellas Ε.Π.Ε., Βορείου Ηπείρου 76,151 25 ΜΑΡΟΥΣΙ

Hongrie

Ön az alábbiakban megtalálja azon HP vállalatok nevét és címét, amelyek az egyes országokban biztosítják a HP mint gyártó által vállalt Korlátozott Jótállást.

Hungary: - Hewlett-Packard Magyarország Kft, H-1117 Budapest, Alíz utca 1.

- Hewlett-Packard Informatikai Kft, H-1117 Budapest, Alíz utca 1.

A HP Korlátozott Jótállásán túlmenően Ön a HP terméket Önnek értékesítő kereskedővel szemben megilletik a helyi kötelezően alkalmazandó és eltérést nem engedő jogszabályok által biztosított szavatossági és jótállási jogok. Az Önre vonatkozó, kötelezően alkalmazandó és eltérést nem engedő jogszabályban biztosított jogait a HP Korlátozott Jótállási nyilatkozata nem korlátozza.

République tchèque

V příloze jsou uvedeny názvy a adresy společností skupiny HP, které poskytují omezenou záruku HP (záruku výrobců) ve Vaší zemi.

Česká republika: Hewlett Packard s.r.o., Vyskočilova 1/1410, 140 21 Praha 4

Pokud máte na základě konkrétní kupní smlouvy vůči prodávajícímu práva ze zákona přesahující záruku vyznačenou výrobcem, pak tato práva nejsou uvedenou zárukou výrobce dotčena.

Slovaquie

V prílohe sú uvedené mená a adresy spoločností skupiny HP, ktoré zabezpečujú plnenia z obmedzenej záruky HP (záruka výrobcu) vo vašej krajine.

Slovenská republika: Hewlett-Packard Slovakia, s.r.o., Galvaniho 7, 820 02 Bratislava

Pokiaľ máte na základe vašej kúpnej zmluvy voči predávajúcemu práva zo zákona presahujúce záruku výrobcu, také práva nie sú uvedenou zárukou výrobcu dotknuté.

Pologne

W załączeniu przedstawiamy nazwy i adresy jednostek HP, odpowiedzialnych za wykonanie ograniczonej gwarancji HP w Państwa kraju.

Polska: Hewlett-Packard Polska Sp. z o.o., Szturmowa 2a, 02-678 Warszawa wpisana do rejestru przedsiębiorców w Sądzie Rejonowym dla m. st. Warszawy, XIII Wydział Gospodarczy, pod numerem KRS 0000016370, E0001100WZ, kapitał zakładowy 475 000 PLN. NIP 527-020-51-28

HP informuje, że na podstawie umowy sprzedaży mogą Państwu przysługiwać wobec sprzedawcy ustawowe prawa niezależne w stosunku do udzielanej, ograniczonej gwarancji HP. Gwarancja HP nie wyłącza, nie ogranicza ani nie zawiesza uprawnień kupującego wynikających z niezgodności towaru z umową.

Bulgarie

Долу ще намерите името и адреса на дружеството във Вашата страна, отговорно за предоставянето на Гаранционната поддръжка в рамките на Ограничената Гаранция предоставяна от Хюлет-Пакард /HP.

Хюлет-Пакард България ЕООД, с ЕИК 121909024, със седалище и адрес на управление: София 1766, р-н Младост, ул. Околовръстен път № 258

Виe имате допълнителни законови права пред продавача на продукта в съответствие с договора Ви за покупко-продажба. Тези права по-никакъв начин не се ограничават от Ограничената Гаранция предоставяна от HP.

При необходимост, моля да се обърнете към продавача на продукта.

Roumanie

Mai jos am inclus numele si adresa entitatii HP care este responsabila cu indeplinirea obligatiilor aferente Garantieii Producatorului HP in tara dvs.

România: Hewlett-Packard România SRL, Bd. Lascăr Catargiu nr. 47-53, Europe House Business Center, Et 3, Sector 1, București

Aveti drepturi legale suplimentare impotriva vanzatorului pe baza contractului de achizitie. Aceste drepturi nu sunt afectate de Garantia Producatorului HP. Va rugam sa contactati vanzatorul.

Belgique et Pays-Bas

Als bijlage ontvangt u hierbij een lijst met daarop de naam en het adres van de HP vestiging in uw land waar u terecht kunt voor de HP fabrieksgarantie.

Nederland: Hewlett-Packard Nederland BV, Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen

België: Hewlett-Packard, BVBA/SPRL, P.O.

Naast deze fabrieksgarantie kunt u op basis van nationale wetgeving ten opzichte van uw verkoper rechten ontnemen aan de verkoopovereenkomst. De HP-fabrieksgarantie laat de wettelijke rechten onder de toepasselijke nationale wetgeving ongemoeid.

Finlande

Oheisesta luettelosta löydätte yhteystiedot valmistajan takuusta vastaavaan HP:n edustajaan maassanne.

Suomi: Hewlett-Packard Oy, Piispankalliontie, FIN - 02200 Espoo

Teillä voi olla oikeus esittää takuun lisäksi vaatimuksia myös lain nojalla. Valmistajan takuu ei rajoita lakiin perustuvia oikeuksianne.

Slovénie

V prilogi vam pošiljamo imena in naslove HP-jevih skupin, pri katerih lahko v svoji državi uveljavljate HP-jevo omejeno garancijo (garancijo proizvajalca).

Slovenija: Hewlett - Packard d.o.o., Tivolska cesta 48, 1000 Ljubljana, Slovenija

Poleg garancije proizvajalca imate lahko na osnovi nakupne pogodbe tudi z zakonom predpisane pravice do prodajalca, ki jih ne omejuje ta garancija proizvajalca.

Croatie

Naziv i adresa HP-ovog subjekta koji je odgovoran za ispunjenje HP-ovog Ograničenog jamstva u Vašoj zemlji su:

Hewlett-Packard d.o.o.

Radnička cesta 41

10000 Zagreb

01/60 60 200

Na temelju svog kupoprodajnog ugovora, možete imati dodatna zakonska prava u odnosu na prodavatelja. Ovo HP-ovo Ograničeno jamstvo ni na koji način ne utječe na ta dodatna prava.

Lettonie

Pielikumā ir norādīti to HP uzņēmumu nosaukumi un adreses, kas sniedz HP ierobežoto servisa nodrošinājumu (ražotāja servisa nodrošinājumu) jūsu valstī.

Latvija: Hewlett-Packard SIA, Dunties iela 17a, Rīga, LV-1005, Latvija

Papildus ražotāja servisa nodrošinājumam likumdošanas aktos jums var būt paredzētas citas uz pirkuma līgumu balstītas pret pārdevēju izmantojamas tiesības, kas netiek ierobežotas ar šo ražotāja servisa nodrošinājumu.

Lituanie

Pridedami HP bendrovių, teikiančių HP garantiją (gamintojo garantiją) Jūsų šalyje, pavadinimai ir adresai.

Lietuva: UAB „Hewlett-Packard“, V. Gerulaičio g. 1, LT-08200 Vilnius

Pagal taikytinus vartojimo prekių pardavimą reglamentuojančius nacionalinius teisės aktus, jūs taip pat turite įstatymų galios teises. Gamintojo garantija jūsų įstatymų galią turinčių teisių jokia būdu neapriboja ir joms poveikio neturi.

Estonie

Lisatud on nende HP üksuste nimed ja aadressid, kes teie riigis HP müügigarantiid teostavad.

Eesti: HP Oy Eesti Filiaal, A.H. Tammsaare tee 47, EE-11316 Tallinn

Lisaks HP müügigarantiile võib teil olla nõudeid müüja vastu seoses ostu lepingutingimustele mittevastavusega. Käesolev HP müügigarantii ei piira teie nimetatud õigusi.

Garantie Premium de HP (protection des consommables) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'encre LaserJet

Ce produit HP est garanti être exempt de vices de matériau et de fabrication.

Cette garantie ne couvre pas les produits (a) ayant été modifiés, refaits, reconditionnés ou soumis à une utilisation impropre ou abusive, (b) présentant des problèmes résultant d'une utilisation incorrecte, d'un stockage inadéquat ou d'une exploitation ne répondant pas aux spécifications écologiques publiées pour le produit ou (c) présentant une usure provenant d'une utilisation normale.

Pour obtenir un service de garantie, veuillez renvoyer le produit au lieu d'achat (accompagné d'une description écrite du problème et des exemples d'impression) ou contactez l'assistance clientèle HP. Suivant le choix de HP, HP remplacera le produit s'étant avéré être défectueux ou remboursera le prix d'achat.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST EXPRIMEE OU IMPLICITE ET HP DECLINE EXPLICITEMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'APTITUDE A REMPLIR UNE FONCTION DEFINIE.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET DE DONNEES) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE RELATIF A UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE.

LES TERMES DE GARANTIE DE CETTE DECLARATION, SAUF DANS LES LIMITES LEGALEMENT AUTORISEES, N'EXCLUENT PAS, NI NE LIMITENT, NI NE MODIFIENT LES DROITS DE VENTE STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES, MAIS VIENNENT S'AJOUTER A CES DROITS.

Politique de HP en matière de consommables non-HP

La société Hewlett-Packard déconseille l'utilisation de cartouches d'encre d'autres marques, qu'elles soient neuves ou reconditionnées.

 **REMARQUE :** Pour les imprimantes HP, l'utilisation d'une cartouche d'encre non-HP ou d'une cartouche d'encre remplie n'affecte pas la garantie au client ou tout autre contrat de support HP du client. Cependant, si les pannes ou dégâts causés au produit peuvent être imputés à l'utilisation d'une cartouche d'encre remplie ou non-HP, HP appliquera les frais matériels et le temps de réparation standard pour la réparation du produit et des pannes/dégâts en question.

Site Web anti-fraude de HP

Si le panneau de commande de votre imprimante vous informe que la cartouche d'encre HP que vous essayez d'installer n'est pas une cartouche HP authentique, rendez-vous sur www.hp.com/go/anticounterfeit. HP vous aidera à déterminer si la cartouche est authentique et prendra des mesures pour résoudre le problème.

Il se peut que votre cartouche d'encre HP ne soit pas authentique dans les cas suivants :

- La page d'état des consommables indique qu'un consommable non HP est installé.
- Vous rencontrez de nombreux problèmes avec la cartouche d'encre.
- La cartouche n'a pas l'apparence habituelle (par exemple, l'emballage est différent des emballages HP).

Garantie limitée relative aux Kit de fusion, Kit de transfert et Kit de rouleaux Color LaserJet

Ce produit HP est garanti être exempt de défauts de matériau et de fabrication jusqu'au moment où le panneau de commande de l'imprimante affiche un indicateur d'expiration de fin de vie.

Cette garantie ne couvre pas les produits (a) ayant été modifiés, refaits, reconditionnés ou soumis à une utilisation impropre ou abusive, (b) présentant des problèmes résultant d'une utilisation incorrecte, d'un stockage inadéquat ou d'une exploitation ne répondant pas aux spécifications écologiques publiées pour le produit ou (c) présentant une usure provenant d'une utilisation normale.

Pour obtenir un service de garantie, veuillez renvoyer le produit au lieu d'achat (accompagné d'une description écrite du problème) ou contactez l'assistance clientèle HP. Suivant le choix de HP, HP remplacera le produit s'étant avéré être défectueux ou remboursera le prix d'achat.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST EXPRIMEE OU IMPLICITE ET HP DECLINE EXPLICITEMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'APTITUDE A REMPLIR UNE FONCTION DEFINIE.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET DE DONNEES) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE RELATIF A UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE.

LES TERMES DE GARANTIE DE CETTE DECLARATION, SAUF DANS LES LIMITES LEGALEMENT AUTORISEES, N'EXCLUENT PAS, NI NE LIMITENT, NI NE MODIFIENT LES DROITS DE VENTE STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES, MAIS VIENNENT S'AJOUTER A CES DROITS.

Données stockées sur la cartouche d'encre

Les cartouches d'encre HP utilisées avec ce produit contiennent une puce mémoire qui participe au bon fonctionnement du produit.

De plus, cette puce mémoire collecte un ensemble limité d'informations sur l'utilisation du produit, notamment : la date de la première installation de la cartouche d'encre, la date de la dernière utilisation de la cartouche d'encre, le nombre de pages imprimées avec la cartouche d'encre, le taux de couverture de la page, les modes d'impression utilisés, toute erreur d'impression et le modèle du produit. Ces informations aident HP à concevoir les futurs produits de sorte qu'ils répondent aux besoins d'impression des clients.

Les données collectées à partir de la puce mémoire de la cartouche d'encre ne contiennent aucune information permettant d'identifier un client ou un produit spécifique.

HP collecte un échantillon de puces mémoire des cartouches d'encre renvoyées via le programme de retour et de recyclage HP gratuit (HP Planet Partners : www.hp.com/recycle). Les puces mémoire de cet échantillon sont lues et analysées afin d'améliorer les futurs produits HP. Les partenaires d'HP qui participent au recyclage peuvent également avoir accès à ces données.

Toute société tierce qui entre en possession de la cartouche d'encre peut avoir accès aux informations anonymes contenues sur la puce mémoire.

Contrat de Licence Utilisateur Final

LISEZ ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS CI-APRÈS AVANT D'UTILISER CE PRODUIT LOGICIEL : Ce Contrat de Licence Utilisateur Final (CLUF) est un contrat entre (a) vous-même (en tant que personne ou représentant d'une entité) et (b) la société Hewlett-Packard (HP), qui régit votre utilisation du produit logiciel (« Logiciel »). Ce CLUF ne s'applique pas s'il existe un contrat de licence spécifique entre vous et HP ou ses fournisseurs portant sur le Logiciel, y compris un contrat de licence dans un document en ligne. Le terme « Logiciel » peut couvrir (i) des supports associés, (ii) un guide de l'utilisateur et d'autres éléments imprimés et (iii) des documents électroniques ou « en ligne » (désignés collectivement par le terme « Documentation de l'utilisateur »).

LES DROITS SUR CE LOGICIEL SONT FOURNIS UNIQUEMENT À LA CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ TOUTES LES CLAUSES DU CLUF. EN INSTALLANT, EN COPIANT, EN TÉLÉCHARGEANT OU EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR CE CLUF. SI VOUS REFUSEZ CE CLUF, N'INSTALLEZ PAS, NE TÉLÉCHARGEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. SI VOUS AVEZ ACHETÉ LE LOGICIEL MAIS QUE VOUS N'ACCEPTEZ PAS LE CLUF, RETOURNEZ LE LOGICIEL AU POINT D'ACHAT DANS LES QUATORZE JOURS POUR UN REMBOURSEMENT AU PRIX D'ACHAT. SI LE LOGICIEL EST INSTALLÉ SUR UN AUTRE PRODUIT HP OU EST PROPOSÉ AVEC CELUI-CI, VOUS POUVEZ RETOURNER LE PRODUIT INTÉGRAL NON UTILISÉ.

1. **LOGICIEL TIERS.** Le Logiciel peut inclure, en complément du logiciel propriétaire HP ("Logiciel HP"), un logiciel sous licences de tiers ("Logiciel tiers" et "Licence de tiers"). L'utilisation de tout Logiciel tiers est soumise aux termes et conditions de la Licence de tiers correspondante. En général, la Licence de tiers figure dans un fichier, par exemple un fichier "licence.txt" ou un fichier "LisezMoi". Vous pouvez contacter l'assistance HP si vous ne trouvez pas la Licence de tiers dont vous avez besoin. Si les Licences de tiers incluent des licences qui fournissent la disponibilité du code source (tel que la licence publique générale GNU) et que le code source correspondant n'est pas inclus avec le Logiciel, consultez les pages d'assistance du produit sur le site HP (hp.com) afin de savoir comment obtenir ce code source.
2. **DROITS DE LICENCE.** Vous disposez des droits suivants, sous réserve de satisfaire à tous les termes et conditions du présent CLUF :
 - a. **Utilisation.** HP vous concède une licence vous autorisant à utiliser une copie du Logiciel HP. "Utiliser" et "Utilisation" signifient installer, copier, stocker, charger, exécuter, afficher ou toute autre utilisation du Logiciel HP. Vous n'êtes pas autorisé à modifier le Logiciel HP ni à désactiver de fonctionnalités de licence ou de contrôle du Logiciel HP. Si ce Logiciel est fourni par HP pour être utilisé dans un produit d'imagerie ou d'impression (par exemple, si le Logiciel est un pilote d'imprimante, un micrologiciel ou un composant additionnel), le Logiciel HP peut uniquement être utilisé avec ce produit ("Produit HP"). Des restrictions supplémentaires relatives à l'Utilisation peuvent figurer dans la Documentation utilisateur. Vous n'êtes pas autorisé à dissocier les pièces des composants dans le cadre de l'Utilisation du Logiciel HP. Vous n'êtes pas autorisé à distribuer le Logiciel HP.
 - b. **Copie.** Le droit de copie qui vous est accordé signifie que vous êtes autorisé à créer des copies de sauvegarde ou d'archive du Logiciel HP, sous réserve que chaque copie contienne tous les avis de propriété originaux du Logiciel HP et qu'elle soit utilisée uniquement à des fins de sauvegarde.
3. **MISES A NIVEAU.** Pour utiliser le Logiciel HP fourni par HP comme étant une mise à niveau, une mise à jour ou un supplément (dénommés collectivement "Mise à niveau"), vous devez d'abord disposer d'une licence pour le Logiciel HP original identifié par HP comme étant éligible au titre de la Mise à niveau. Dans la mesure où la Mise à niveau prévaut sur le Logiciel HP original, vous ne pouvez plus utiliser ce Logiciel HP. Le présent CLUF s'applique à chaque Mise à niveau, sauf si HP fourni d'autres termes avec la Mise à niveau. En cas de conflit entre le présent CLUF et d'autres termes, les autres termes prévalent.

- 4. TRANSFERT.**
 - a.** Transfert de tiers. L'utilisateur final initial du Logiciel HP est autorisé à effectuer un transfert unique du Logiciel HP vers un autre utilisateur final. Tout transfert doit inclure tous les composants, le support, la documentation utilisateur, le présent CLUF et, le cas échéant, le certificat d'authenticité. Le transfert ne peut pas être un transfert indirect, tel qu'une consignation. Avant le transfert, l'utilisateur final qui reçoit le Logiciel transféré doit accepter le présent CLUF. Lors du transfert du Logiciel HP, votre licence est automatiquement résiliée.
 - b.** Restrictions. Vous n'êtes pas autorisé à louer ou prêter le Logiciel HP ou à utiliser le Logiciel HP dans le cadre d'une exploitation commerciale partagée ou d'une utilisation professionnelle. Vous n'êtes pas autorisé à accorder des sous-licences, à assigner ou transférer le Logiciel HP, sauf dans les cas formellement énoncés dans le présent CLUF.
- 5. DROITS DE PROPRIETE.** Tous les droits de propriété intellectuelle du Logiciel et de la Documentation utilisateur appartiennent à HP ou à ses fournisseurs et sont protégés par la loi, notamment les lois applicables relatives au copyright, au secret commercial, aux brevets et aux marques déposées. Vous n'êtes pas autorisé à retirer les éléments relatifs à l'identification du produit, aux droits de copyright ou aux restrictions de propriété du Logiciel.
- 6. LIMITATION RELATIVE A LA RETROCONCEPTION.** Vous n'êtes pas autorisé à procéder à une rétroconception, à décompiler ou à désassembler le Logiciel HP, sauf si, et uniquement dans la mesure où, vous y êtes autorisé par la réglementation applicable.
- 7. CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION DES DONNEES.** HP et ses filiales peuvent collecter et utiliser les informations techniques que vous fournissez relatives à (i) votre Utilisation du Logiciel ou du produit HP ou à (ii) la fourniture de services d'assistance relatifs au Logiciel et au produit HP. Toutes ces informations sont soumises à la politique de confidentialité HP. HP n'utilise pas ces informations sous une forme susceptible de vous identifier personnellement, excepté dans la mesure nécessaire pour améliorer votre Utilisation ou fournir des services d'assistance.
- 8. LIMITE DE RESPONSABILITE.** Nonobstant les dommages que vous pouvez subir, la pleine responsabilité d'HP et de ses fournisseurs dans le cadre du présent CLUF et votre recours exclusif dans le cadre du présent CLUF ne sauraient excéder le montant que vous avez effectivement payé pour le Produit ou 5 dollars U.S, si ce montant est plus élevé. **DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE, HP OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT ETRE TENUS POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE SPECIAL, INCIDENT, INDIRECT OU CONSECUTIF (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BENEFICE, PERTE DE DONNEES, INTERRUPTION D'ACTIVITE, DOMMAGE CORPOREL OU PERTE DE CONFIDENTIALITE) LIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT A L'UTILISATION OU A L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE LOGICIEL, MEME SI HP OU LE FOURNISSEUR A ETE PREVENU DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES ET MEME SI LE RECOURS CI-DESSUS NE PRODUIT PAS D'EFFET.** Certains états ou autres juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages incidents ou consécutifs, de sorte que les limitations ou exclusions susmentionnées peuvent ne pas vous être applicables.
- 9. CLIENTS DU GOUVERNEMENT AMERICAIN.** Le Logiciel a été entièrement développé à partir d'un financement privé. Tout Logiciel est un logiciel informatique commercial au sens où ces termes sont utilisés dans les réglementations d'acquisition applicables. D'après US FAR 48 CFR 12.212 et DFAR 48 CFR 227.7202, l'utilisation, la duplication et la divulgation du Logiciel par et pour le gouvernement américain ou un sous-traitant du gouvernement américain sont uniquement soumises aux termes et conditions exposés dans le présent CLUF, à l'exception des provisions contraires aux lois fédérales obligatoires applicables.
- 10. RESPECT DES LOIS D'EXPORTATION.** Vous devez vous conformer avec toutes les lois, règles et règlements (i) applicables à l'exportation ou à l'importation du Logiciel ou (ii) limitant l'Utilisation du

Logiciel, y compris les restrictions relatives à la prolifération d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques.

- 11. RESERVATION DES DROITS.** HP et ses fournisseurs se réservent tous les droits qui ne vous sont pas expressément octroyés dans le présent CLUF.

© 2009 Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Rev. 04/09

OpenSSL

Ce produit inclut des logiciels développés par le projet OpenSSL Project pour utilisation dans le kit d'outils OpenSSL Toolkit (<http://www.openssl.org/>).

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LE PROJET OpenSSL PROJECT « EN L'ETAT » ET TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER EST REJETEE. EN AUCUN CAS THE OpenSSL PROJECT OU SES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSECUTIF, SPECIAL, EXEMPLAIRE OU FORTUIT (INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, L'APPROVISIONNEMENT DE BIENS OU SERVICES DE SUBSTITUTION,

LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU L'INTERRUPTION DE L'ACTIVITE) QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET SELON QUELQUE PRINCIPE DE RESPONSABILITE QUI SOIT, QUE LESDITS DOMMAGES SE FONDENT SUR LA RESPONSABILITE CONTRACTUELLE, EXTRACTIONNELLE (Y COMPRIS LA NEGLIGENCE OU AUTRE), RESULTANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL ET MEME S'ILS ONT ETE AVERTIS DE LA POSSIBILITE DESDITS DOMMAGES.

Ce produit inclut un logiciel de cryptographie conçu par Eric Young (eay@cryptsoft.com). Ce produit inclut un logiciel rédigé par Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Service de garantie pour les pièces remplaçables par l'utilisateur

Les périphériques HP sont conçus avec un grand nombre de pièces remplaçables par l'utilisateur (CSR), ce qui permet de réduire la durée de la réparation et d'avoir une plus grande flexibilité lors du remplacement des pièces défectueuses. Si, au cours de la période de diagnostic, HP détermine que la réparation peut être accomplie avec l'utilisation d'une pièce CSR, HP vous livre cette pièce directement pour que vous puissiez la remplacer. Il existe deux catégories de pièces CSR : 1) Pièces que l'utilisateur doit obligatoirement remplacer. Si vous demandez que le remplacement soit effectué par HP, le déplacement et les frais de main-d'œuvre de ce service vous seront facturés. 2) Pièces que l'utilisateur peut décider de remplacer lui-même. Ces pièces sont également conçues pour être remplaçables par l'utilisateur. Mais si vous souhaitez que HP effectue le remplacement pour vous, ce service vous sera gracieusement offert dans le cadre de la garantie de votre périphérique.

Suivant la disponibilité et les possibilités géographiques, les pièces CSR seront expédiées pour une livraison le lendemain, les jours ouvrés. Une livraison le jour-même ou sous quatre heures peut être possible dans certains pays/régions moyennant des frais supplémentaires. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez appeler l'assistance technique HP. Un technicien vous aidera par téléphone. HP vous indique si la pièce défectueuse doit être renvoyée à HP dans l'emballage des pièces CSR de remplacement expédiées. Si vous devez renvoyer la pièce défectueuse à HP, il est nécessaire de la renvoyer dans un délai précis, normalement de cinq (5) jours ouvrés. La pièce défectueuse doit être renvoyée avec la documentation associée dans l'emballage fourni. Si vous ne renvoyez pas la pièce défectueuse, HP se réserve le droit de vous facturer la pièce de remplacement. Dans le cas des pièces remplaçables par l'utilisateur, HP s'acquitte de tous les frais d'expédition et de renvoi des pièces et choisit le coursier/transporteur à utiliser.

2 Spécifications produit

- [Spécifications physiques](#)
- [Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques](#)
- [Spécifications environnementales](#)

Spécifications physiques

Tableau 2-1 Spécifications physiques

Produit	Hauteur	Profondeur	Largeur	Poids
M476nw	499 mm	470 mm	420 mm	28,2 kg
M476dw, M476dn	499 mm	484 mm	420 mm	29,3 kg

Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques

Visitez le site Web <http://www.hp.com/support/colorljMFPM476> pour obtenir les toutes dernières informations.

ATTENTION : L'alimentation électrique est fonction du pays/région où le produit est vendu. Ne convertissez pas les tensions de fonctionnement. Cette opération peut endommager le produit et annuler sa garantie.

Spécifications environnementales

Tableau 2-2 Spécifications de l'environnement de fonctionnement

Environnement	Recommandé	Autorisé
Température	17 ° à 25 °C	15 ° à 30 °C
Humidité relative	30 à 70 % d'humidité relative (RH)	10 % à 80 % d'humidité relative (HR)
Altitude	Non applicable	0 à 3 048 m

3 Informations réglementaires

- [Réglementations de la FCC](#)
- [Programme de gestion écologique des produits](#)
- [Déclaration de conformité \(modèles M476nw et M476dw\)](#)
- [Déclaration de conformité \(modèle M476dn\)](#)
- [Déclarations relatives à la sécurité](#)
- [Autres déclarations concernant les produits de télécommunication \(télécopie\)](#)
- [Déclarations supplémentaires relatives aux produits sans fil](#)

Réglementations de la FCC

Les tests effectués sur cet équipement ont déterminé qu'il est conforme aux prescriptions des unités numériques de classe B, telles que spécifiées à l'article 15 des normes de la FCC (Commission fédérale des communications). Ces limites sont destinées à assurer une protection suffisante contre les interférences produites dans une installation résidentielle. Cet équipement produit, utilise et peut émettre de l'énergie sous forme de fréquences radio. Si ce matériel n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, l'absence d'interférences ne peut pas être garantie dans une installation particulière. Si ce matériel provoque des interférences qui perturbent la réception radio ou télévisée, ce qui peut être vérifié en mettant le matériel sous et hors tension, nous encourageons l'utilisateur à y remédier en appliquant l'une des mesures suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la distance séparant l'équipement du récepteur.
- Connectez l'équipement à une prise située sur un circuit différent de celui sur lequel se trouve le récepteur.
- Consultez votre revendeur ou un technicien radio/télévision expérimenté.



REMARQUE : Toute modification apportée au produit sans le consentement de HP peut se traduire par la révocation du droit d'exploitation de l'équipement dont jouit l'utilisateur.

Un câble d'interface blindé est requis afin de satisfaire aux stipulations de l'article 15 des réglementations de la FCC sur les appareils de classe B.

Programme de gestion écologique des produits

Protection de l'environnement

Hewlett-Packard Company s'engage à vous offrir des produits de qualité fabriqués dans le respect de l'environnement. Ce produit a été conçu avec différentes caractéristiques afin de minimiser l'impact sur l'environnement.

Production d'ozone

Ce produit ne génère pas de quantité significative d'ozone (O₃).

Consommation d'énergie

La consommation d'énergie chute sensiblement en mode Veille ou Auto-Désactivé, ce qui permet de réduire les coûts et de préserver les ressources naturelles, sans pour autant nuire aux performances élevées de cet appareil. Les équipements d'impression et de numérisation Hewlett-Packard comportant le logo ENERGY STAR® sont qualifiés au regard des spécifications ENERGY STAR de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, relatives aux équipements d'imagerie. Les appareils d'imagerie conformes à la norme ENERGY STAR comportent le marquage suivant :



Vous trouverez des informations complémentaires sur les produits d'imagerie labellisés ENERGY STAR à l'adresse :

www.hp.com/go/energystar.

Consommation de toner

EconoMode permet d'utiliser moins d'encre et d'augmenter ainsi la durée de vie d'une cartouche d'encre. HP déconseille d'utiliser le Mode économique en permanence. Si la fonction EconoMode est employée de manière permanente, il est possible que l'encre survive aux composants mécaniques de la cartouche. Si la qualité d'impression commence à se dégrader et n'est plus acceptable, envisagez le remplacement du toner.

Utilisation du papier

Grâce à ses fonctions d'impression recto verso manuelle et d'impression de plusieurs pages par feuille (n pages/feuille), cette imprimante permet de réduire la quantité de papier utilisé et de limiter l'épuisement de ressources naturelles qui en découle.

Matières plastiques

Conformément aux normes internationales, les composants en plastique de plus de 25 grammes portent des inscriptions conçues pour identifier plus facilement les plastiques à des fins de recyclage au terme de la vie du produit.

Consommables d'impression HP LaserJet

Le programme HP Planet Partners vous permet de retourner puis de recycler facilement et gratuitement vos cartouches d'encre après utilisation. Chaque emballage de consommables et de cartouches d'encre HP LaserJet contient des instructions et informations multilingues sur ce programme. En renvoyant plusieurs cartouches à la fois, plutôt que séparément, vous aidez à protéger l'environnement.

HP s'engage à fournir des produits et services innovants et de haute qualité qui respectent l'environnement, de la conception et la fabrication du produit aux processus de distribution, de fonctionnement et de recyclage. Lorsque vous participez au programme HP Planet Partners, nous vous certifions que vos cartouches d'encre HP LaserJet renvoyées seront correctement recyclées. Nous les traiterons afin de récupérer les plastiques et métaux pour de nouveaux produits, en évitant ainsi la mise en décharge de millions de tonnes de déchets. Votre cartouche d'impression ne vous sera pas renvoyée, puisqu'elle est recyclée et utilisée pour de nouveaux matériaux. Nous vous remercions d'agir de manière responsable afin de protéger l'environnement !

 **REMARQUE :** Utilisez les étiquettes de retour pour renvoyer uniquement les cartouches d'encre HP LaserJet d'origine. Nous vous prions de ne pas utiliser cette étiquette pour les cartouches HP jet d'encre, les cartouches non HP, les cartouches reconditionnées ou les retours de garantie. Pour plus d'informations sur le recyclage de vos cartouches jet d'encre HP, consultez la page <http://www.hp.com/recycle>.

Instructions concernant le renvoi et le recyclage

Etats-Unis et Porto-Rico

L'étiquette incluse avec la cartouche d'encre HP LaserJet est destinée au renvoi et au recyclage d'une ou plusieurs cartouches d'encre HP LaserJet après utilisation. Suivez les instructions applicables ci-dessous.

Retours multiples (plus d'une cartouche)

1. Emballez chaque cartouche d'encre HP LaserJet dans son emballage et son sac d'origine.
2. Scotchez les cartouches ensemble à l'aide d'un ruban adhésif. Le paquet ne doit pas peser plus de 31 kg.
3. Utilisez une étiquette prépayée unique.

OU

1. Vous pouvez utiliser l'emballage de votre choix ou demander une boîte de récupération gratuite à l'adresse www.hp.com/recycle ou en appelant le +1-800-340-2445 (capacité maximale de 31 kg de cartouches d'encre HP LaserJet).
2. Utilisez une étiquette prépayée unique.

Renvois uniques

1. Emballez la cartouche d'impression HP LaserJet dans son emballage et son sac d'origine.
2. Placez l'étiquette d'expédition sur l'avant du carton.

Expédition

Pour les renvois de cartouches d'encre HP LaserJet pour le recyclage vers les Etats-Unis et Porto Rico, utilisez l'étiquette de transport pré-payée et pré-adressée contenue dans le coffret. Pour tous les retours de recyclage de cartouches d'impression HP, vous pouvez confier le paquet à UPS lors de votre prochaine livraison ou collecte, ou le porter dans un centre UPS agréé. (Les collectes UPS sollicitées seront facturées

aux tarifs normaux de collecte.) Pour connaître le centre UPS le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-PICKUPS ou consultez le site www.ups.com.

Si vous effectuez un renvoi avec une étiquette FedEx, confiez le paquet à un transporteur U.S. Postal Service ou confiez le paquet à un transporteur FedEx lors de votre prochaine livraison ou collecte. (Les collectes FedEx sollicitées seront facturées aux tarifs normaux de collecte.) Vous pouvez également déposer vos cartouches d'encre emballées dans un bureau de poste ou un centre de transport ou magasin FedEx. Pour connaître le bureau de poste U.S. Post Office le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-ASK-USPS ou consultez le site www.ups.com. Pour connaître le centre de transport ou magasin FedEx le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-ASK-USPS ou consultez le site www.fedex.com.

Pour plus d'informations ou pour commander des boîtes ou enveloppes supplémentaires, consultez le site www.hp.com/recycle ou appelez le 1-800-340-2445. Informations susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Pour les résidents d'Alaska et de Hawaï :

N'utilisez pas le service UPS. Appelez le 1-800-340-2445 pour plus d'informations et d'instructions. Grâce à un accord avec HP, les services postaux américains offrent un service de transport gratuit pour le retour des cartouches depuis l'Alaska et Hawaï.

Retours hors Etats-Unis

Pour participer au programme de recyclage et de retour HP Planet Partners, il vous suffit de suivre les instructions simples du guide de recyclage (à l'intérieur de l'emballage de votre nouveau consommable) ou de consulter le site www.hp.com/recycle. Sélectionnez votre pays/région pour plus d'informations sur les moyens de retourner vos consommables HP LaserJet.

Papier

Ce produit prend en charge le papier recyclé dans la mesure où celui-ci est conforme aux spécifications présentées dans le manuel *HP LaserJet Printer Family Print Media Guide*. Ce produit convient à l'utilisation de papier recyclé conformément à la norme EN12281:2002.

Restrictions de matériel

HP LaserJet Pro Color M476nw et M476dw

Ce produit HP ne contient pas de mercure ajouté.

Ce produit ne contient pas de piles.

HP LaserJet Pro Color M476dn

Ce produit HP ne contient pas de mercure ajouté.

Ce produit HP contient une pile pouvant nécessiter un traitement spécial en fin de vie. Les piles contenues dans ce produit ou fournies par Hewlett-Packard pour ce produit incluent les éléments suivants :

Type	Monofluorure de carbone au lithium
Poids	0,8 g
Emplacement	Sur le panneau du formateur
Peut être retirée par l'utilisateur	Non



廢電池請回收

Pour obtenir des informations sur le recyclage, visitez le site Web www.hp.com/recycle, contactez votre administration locale ou l'organisation Electronics Industries Alliance à l'adresse suivante (en anglais) : www.eiae.org.

Collecte des déchets par les utilisateurs



Ce symbole signifie de ne pas mettre votre produit à la poubelle avec vos autres déchets ménagers. En effet, il est de votre responsabilité d'apporter vos équipements électriques et électroniques usagés dans un point de collecte où ils pourront être recyclés. Pour plus d'informations, contactez votre service de collecte des déchets ménagers ou consultez la page suivante : www.hp.com/recycle.

Recyclage du matériel électronique

HP encourage ses clients à recycler le matériel électronique usagé. Pour plus d'informations sur les programmes de recyclage, consultez la page : www.hp.com/recycle.

Substances chimiques

HP s'engage à fournir à ses clients les informations relatives aux substances chimiques utilisées dans les produits HP, en respect des réglementations légales telles que la réglementation REACH (disposition CE n ° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil). Vous trouverez un rapport sur les substances chimiques de ce produit à l'adresse suivante : www.hp.com/go/reach.

Fiche signalétique de sécurité du produit

La fiche technique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS, Material Safety Data Sheets) relative aux consommables renfermant des substances chimiques (l'encre, par exemple) est disponible sur le site Web HP à l'adresse www.hp.com/go/msds ou www.hp.com/hpinfo/community/environment/productinfo/safety.

EPEAT

De nombreux produits HP sont conçus pour répondre aux normes EPEAT. EPEAT est une notation globale de l'environnement qui permet d'identifier les équipements électroniques plus respectueux de l'environnement. Pour plus d'informations sur la notation EPEAT, rendez-vous sur le site www.epeat.net. Pour obtenir des informations sur les produits HP homologués EPEAT, consultez la page www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/pdf/epeat_printers.pdf.

Informations complémentaires

Pour obtenir des informations sur ces rubriques relatives à l'environnement :

- Feuille de profil écologique pour ce produit et plusieurs produits HP associés
- Engagement HP dans la protection de l'environnement
- Système HP de gestion de l'environnement
- Retour d'un produit HP à la fin de sa durée de vie et programme de recyclage
- Fiche technique de sécurité des produits

Rendez-vous sur le site Web www.hp.com/go/environment ou www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment.

Déclaration de conformité (modèles M476nw et M476dw)

Déclaration de conformité

Aux normes ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Nom du fabricant : Hewlett-Packard Company BOISB-1313-01-rel.1.0

Adresse du fabricant : 11311 Chinden Boulevard Boise, Idaho 83714-1021, USA

déclare que le produit

Nom du produit : Multifonction couleur HP LaserJet Pro M476nw et M476dw

Modèle réglementaire :²⁾ BOISB-1313-01

BOISB-1313-02

BOISB-1102-00 – (US-Fax Module LIU)

BOISB-1102-01 – (EURO-Fax Module LIU)

SDGOB – 1191 – (Radio Module)

Options du produit : Toutes

Cartouches de toner : CF380A, CF381A, CF382A, CF383A

est conforme aux spécifications suivantes :

SECURITE : IEC 60950-1:2005 +A1:2009 / EN60950-1 : 2006 +A11:2009 +A1:2010 +A12:2011

IEC 60825-1:2007 / EN 60825-1:2007 (Produit Laser/LED de classe 1)

IEC 62479:2010 / EN 62479:2010

GB4943.1-2011

EMC : CISPR22:2008 / EN55022:2010 - Classe B¹⁾

EN 61000-3-2 :2006 +A1:2009 +A2:2009

EN 61000-3-3:2008

EN 55024:2010

FCC Titre 47 CFR, Article 15 Classe B / ICES-003, numéro 4

GB9254-2008, GB17625.1-2003

TELECOM⁴⁾ ES 203 021 ; FCC Titre 47 CFR, article 68³⁾

EN 300 328: V1.7.1

FCC alinéa 47 CFR, article 15 sous-article C (Section 15.247) / IC : RSS-210

IEC 62311 : 2007/ EN62311 : 2008

Radio :⁵⁾ EN 301 489-1 v1.8.1 (2008-04) / EN 301 489-17 v2.1.1 (2009-05)

EN 300 328 v1.7.1 (2006-10)

FCC alinéa 47 CFR, article 15 sous-article C (Section 15.247) / IC : RSS-210

IEC 62311 : 2007/ EN62311 : 2008

Consommation d'énergie : Réglementation (EC) n° 1275/2008

Méthode de test de consommation électrique typique (TEC) des équipements d'imagerie ENERGY STAR®

Informations complémentaires :

Le produit ci-après est conforme aux exigences de la directive R&TTE 1999/5/EC et de la directive EMC 2004/108/CE, ainsi que de la directive Basse tension 2006/95/CE, et porte en conséquence la marque CE .

Cet appareil est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent de fausser son fonctionnement.

1. Le produit a été testé dans une configuration standard avec des PC Hewlett-Packard.
2. Pour des besoins réglementaires, ce produit reçoit un numéro de modèle réglementaire. Ne confondez pas ce numéro avec le nom du produit ou le(s) numéro(s) de produit.
3. Les approbations et les normes Télécom appropriées pour les pays/régions cibles ont été appliquées à ce produit, en plus de celles ci-dessus.
4. Ce produit utilise un module accessoire de télécopie analogique dont le numéro de modèle réglementaire est : BOISB-1102-00 (US-LIU) ou BOISB-1102-01 (EURO LIU), ainsi qu'exigé pour répondre aux exigences des réglementations techniques des pays/régions où ce produit sera vendu.
5. Ce produit utilise un module radio dont le numéro de modèle réglementaire est SDGOB-1191, nécessaire pour satisfaire les exigences réglementaires d'ordre technique des pays/régions dans lesquelles ce produit sera vendu.

Boise, Idaho, États-Unis

Juin 2013

Pour tout renseignement sur les réglementations uniquement, contactez :

Europe : Votre bureau de vente et de services Hewlett-Packard local ou Hewlett-Packard GmbH, Hewlett-Packard GmbH, HQ-TRE, Herrenberger Straße 140, D-71034 Böblingen, Allemagne www.hp.eu/certificates

États-Unis : Product Regulations Manager, Hewlett-Packard Company, PO Box 15, Mail Stop 160, Boise, Idaho, États-Unis 83707-0015 Téléphone : 208-396-6000

Déclaration de conformité (modèle M476dn)

Déclaration de conformité

Aux normes ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Nom du fabricant :	Hewlett-Packard Company	BOISB-1313-01-rel.1.0
Adresse du fabricant :	11311 Chinden Boulevard Boise, Idaho 83714-1021, USA	
déclare que le produit		
Nom du produit :	M476dn HP LaserJet Pro Color MFP	
Modèle réglementaire :²⁾	BOISB-1313-01	
	Éléments compris :	
	BOISB-1102-00 – (US-Fax Module LIU)	
	BOISB-1102-01 – (EURO-Fax Module LIU)	
Options du produit :	Toutes	
Cartouches de toner :	CF380A, CF381A, CF382A, CF383A	
est conforme aux spécifications suivantes :		
SECURITE :	IEC 60950-1:2005 +A1 / EN60950-1: 2006 +A11:2009 +A1:2010 +A12:2011	
	IEC 60825-1:2007 / EN 60825-1:2007 (Produit Laser/LED de classe 1)	
	IEC 62479:2010 / EN 62479:2010	
	GB4943.1-2011	
EMC :	CISPR22:2008 / EN55022:2010 - Classe B ¹⁾	
	EN 61000-3-2:2006 +A1:2009 +A2:2009	
	EN 61000-3-3:2008	
	EN 55024:2010	
	FCC Titre 47 CFR, Article 15 Classe B / ICES-003, numéro 4	
	GB9254-2008, GB17625.1-2003	
TELECOM :⁴⁾	ES 203 021 ; FCC Titre 47 CFR, article 68 ³⁾	
Consommation d'énergie :	Réglementation (EC) n° 1275/2008	
	Méthode de test de consommation électrique typique (TEC) des équipements d'imagerie ENERGY STAR®	
Informations complémentaires :		

Le produit ci-après est conforme aux exigences de la directive R&TTE 1999/5/EC et de la directive EMC 2004/108/CE, ainsi que de la directive Basse tension 2006/95/CE, et porte en conséquence la marque CE .

Cet appareil est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent de fausser son fonctionnement.

1. Le produit a été testé dans une configuration standard avec des PC Hewlett-Packard.
2. Pour des besoins réglementaires, ce produit reçoit un numéro de modèle réglementaire. Ne confondez pas ce numéro avec le nom du produit ou le(s) numéro(s) de produit.
3. Les approbations et les normes Télécom appropriées pour les pays/régions cibles ont été appliquées à ce produit, en plus de celles ci-dessus.
4. Ce produit utilise un module accessoire de télécopie analogique dont le numéro de modèle réglementaire est : BOISB-1102-00 (US-LIU) ou BOISB-1102-01 (EURO LIU), ainsi qu'exigé pour répondre aux exigences des réglementations techniques des pays/régions où ce produit sera vendu.
5. Ce produit utilise un module radio dont le numéro de modèle réglementaire est SDGOB-1191, nécessaire pour satisfaire les exigences réglementaires d'ordre technique des pays/régions dans lesquelles ce produit sera vendu.

Boise, Idaho, États-Unis

Juin 2013

Pour tout renseignement sur les réglementations uniquement, contactez :

Europe :	Votre bureau de vente et de services Hewlett-Packard local ou Hewlett-Packard GmbH, Hewlett-Packard GmbH, HQ-TRE, Herrenberger Straße 140, D-71034 Böblingen, Allemagne www.hp.eu/certificates
États-Unis :	Product Regulations Manager, Hewlett-Packard Company, PO Box 15, Mail Stop 160, Boise, Idaho, États-Unis 83707-0015 Téléphone : 208-396-6000

Déclarations relatives à la sécurité

Protection contre les rayons laser

Le CDRH (Center for Devices and Radiological Health) de la FDA (Food and Drug Administration) a mis en place une réglementation concernant les produits laser fabriqués à partir du 1er août 1976. Le respect de cette réglementation est obligatoire pour les produits commercialisés aux Etats-Unis. L'appareil est certifié produit laser de « Classe 1 » par l'U.S. Department of Health and Human Services (DHHS) Radiation Performance Standard conformément au Radiation Control for Health and Safety Act de 1968. Etant donné que les radiations émises par ce périphérique sont complètement confinées par les boîtiers de protection externes, il est impossible que le rayon laser s'échappe dans des conditions de fonctionnement normal.

⚠ AVERTISSEMENT ! L'utilisation de commandes, la réalisation de réglages ou l'exécution de procédures différentes de celles spécifiées dans ce guide d'utilisation peut entraîner une exposition à des radiations dangereuses.

Réglementations DOC canadiennes

Complies with Canadian EMC Class B requirements.

« Conforme à la classe B des normes canadiennes de compatibilité électromagnétiques. « CEM ». »

Déclaration VCCI (Japon)

この装置は、クラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

VCCI-B

Instructions sur le cordon d'alimentation

Vérifiez que la source d'alimentation électrique est adéquate pour la tension nominale du produit. Cette tension nominale est indiquée sur l'étiquette du produit. Ce produit fonctionne avec 100-127 V CA ou 220-240 V CA et 50/60 Hz.

Branchez le cordon d'alimentation entre le produit et une prise CA avec mise à la terre.

⚠ ATTENTION : Afin d'empêcher tout endommagement du produit, utilisez uniquement le cordon d'alimentation fourni.

Déclaration relative aux cordons d'alimentation (Japon)

製品には、同梱された電源コードをお使い下さい。
同梱された電源コードは、他の製品では使用出来ません。

Déclaration EMC (Chine)

此为 A 级产品，在生活环境中，该产品可能会造成无线电干扰。在这种情况下，可能需要用户对其干扰采取切实可行的措施。

Déclaration EMC (Corée)

B급 기기 (가정용 방송통신기기)	이 기기는 가정용(B급)으로 전자파적합등록을 한 기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.
-----------------------	--

Déclaration EMI (Taiwan)

<p>警告使用者： 這是甲類的資訊產品，在居住的環境中使用時，可能會造成射頻干擾，在這種情況下，使用者會被要求採取某些適當的對策。</p>

Déclaration relative au laser en Finlande

Luokan 1 laserlaite

Klass 1 Laser Apparat

HP LaserJet Pro Color MFP M476nw, M476dw, M476dn, laserkirjoitin on käyttäjän kannalta turvallinen luokan 1 laserlaite. Normaalisissa käytössä kirjoittimen suojakotelointi estää lasersäteen pääsyn laitteen ulkopuolelle. Laitteen turvallisuusluokka on määritetty standardin EN 60825-1 (2007) mukaisesti.

VAROITUS!

Laitteen käyttäminen muulla kuin käyttöohjeessa mainitulla tavalla saattaa altistaa käyttäjän turvallisuusluokan 1 ylittävälle näkymättömälle lasersäteilylle.

VARNING!

Om apparaten används på annat sätt än i bruksanvisning specificerats, kan användaren utsättas för osynlig laserstrålning, som överskrider gränsen för laserklass 1.

HUOLTO

HP LaserJet Pro Color MFP M476nw, M476dw, M476dn - kirjoittimen sisällä ei ole käyttäjän huollettavissa olevia kohteita. Laitteen saa avata ja huoltaa ainoastaan sen huoltamiseen koulutettu henkilö. Tällaiseksi huoltotoimenpiteeksi ei katsota väriainekasetin vaihtamista, paperiradan puhdistusta tai muita käyttäjän käsikirjassa lueteltuja, käyttäjän tehtäväksi tarkoitettuja ylläpitotoimia, jotka voidaan suorittaa ilman erikoistyökaluja.

VARO!

Mikäli kirjoittimen suojakotelo avataan, olet alttiina näkymättömälle lasersäteilylle laitteen ollessa toiminnassa. Älä katso säteeseen.

WARNING!

Om laserprinterns skyddshölje öppnas då apparaten är i funktion, utsätts användaren för osynlig laserstrålning. Betrakta ej strålen.

Tiedot laitteessa käytettävän laserdiodin säteilyominaisuuksista: Aallonpituus 775-795 nm Teho 5 m W Luokan 3B laser.

Déclaration GS (Allemagne)

Das Gerät ist nicht für die Benutzung im unmittelbaren Gesichtsfeld am Bildschirmarbeitsplatz vorgesehen. Um störende Reflexionen am Bildschirmarbeitsplatz zu vermeiden, darf dieses Produkt nicht im unmittelbaren Gesichtsfeld platziert werden.

Das Gerät ist kein Bildschirmarbeitsplatz gemäß BildscharbV. Bei ungünstigen Lichtverhältnissen (z. B. direkte Sonneneinstrahlung) kann es zu Reflexionen auf dem Display und damit zu Einschränkungen der Lesbarkeit der dargestellten Zeichen kommen.

Tableau de substances (Chine)

产品中有毒有害物质或元素的名称及含量

根据中国《电子信息产品污染控制管理办法》



部件名称	有毒有害物质和元素					
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr(VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
打印引擎	X	0	0	0	0	0
控制面板	X	0	0	0	0	0
塑料外壳	0	0	0	0	0	0
格式化板组件	X	0	0	0	0	0
碳粉盒	X	0	0	0	0	0

0609-13

0 : 表示该有毒有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在 SJ/T11363-2006 标准规定的限量要求以下。

X : 表示该有毒有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出 SJ/T11363-2006 规定的限量要求。

此表中所有名称中含“X”的部件均符合欧盟RoHS立法。

注：环保使用期限的参考标识取决于产品正常工作的温度和湿度等条件

Informations utilisateur Ecolabel SEPA (Chine)

中国环境标识认证产品用户说明

噪声大于 63.0 dB(A)的办公设备不宜放置于办公室内，请在独立的隔离区域使用。

如需长时间使用本产品或打印大量文件，请确保在通风良好的房间内使用。

如您需要确认本产品处于零能耗状态，请按下电源关闭按钮，并将插头从电源插座断开。

您可以使用再生纸，以减少资源耗费。

Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)

Türkiye Cumhuriyeti: EEE Yönetmeliğine Uygundur

Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)

Обладнання відповідає вимогам Технічного регламенту щодо обмеження використання деяких небезпечних речовин в електричному та електронному обладнанні, затвердженого постановою Кабінету Міністрів України від 3 грудня 2008 № 1057

Conformité avec l'Eurasie (Biélorussie, Kazakhstan, Russie)



Производитель: Hewlett-Packard Company, 3000 Hanover Street, Palo Alto, California 94304, США.

НР Россия: ЗАО «Хьюлетт-Паккард А.О.», 125171, Россия, г. Москва, Ленинградское шоссе, 16А, стр.3, тел./факс: +7 (495) 797 35 00, +7 (495) 287 89 05

НР Беларусь: ИООО «Хьюлетт-Паккард Бел», 220030, Беларусь, г. Минск, ул. Интернациональная, 36-1, офис 722-723, тел.: +375 (17) 392 28 18, факс: +375 (17) 392 28 21

НР Казахстан: ТОО «Хьюлетт-Паккард (К)», 050040, Казахстан, г. Алматы, Бостандыкский район, ул. Тимирязева, 28В, 1 этаж, тел./факс: +7 (727) 355 35 50, +7 (727) 355 35 51

Өндіруші: Hewlett-Packard Company, 3000 Hanover Street, Palo Alto, Калифорния 94304, АҚШ

НР Қазақстан: ЖШС «Хьюлетт-Паккард (К)», 050040, Қазақстан, Алматы қ., Бостандық ауданы, Тимирязев к-сі, 28В, тел./факс: +7 (727) 355 35 50, +7 (727) 355 35 51

Autres déclarations concernant les produits de télécommunication (télécopie)

Union Européenne - Déclaration relative aux télécommunications

Ce produit est destiné à être connecté aux réseaux téléphoniques publics commutés RTPC (Public Switched Telecommunication Networks) analogiques des pays/régions membres de l'Espace Economique Européen (EEE).

Il répond aux exigences de la directive EU R&TTE 1999/5/EC (Annexe II) et comporte le marquage de conformité CE correspondant.

Pour plus d'informations, lisez la déclaration de conformité fournie par le fabricant, présentée dans une autre section de ce manuel.

Quelles que soient les différences entre les RTPC de chaque pays/région, le produit ne garantit en aucun cas un fonctionnement systématique et optimal sur tous les points de raccordement RTPC. La compatibilité du réseau dépend des paramètres sélectionnés par le client lors de la préparation de sa connexion au réseau RTPC. Veuillez suivre les instructions fournies dans le manuel de l'utilisateur.

Si vous rencontrez des problèmes de compatibilité réseau, veuillez contacter le fournisseur de votre équipement ou le support technique Hewlett-Packard de votre pays/région.

La connexion à un point de raccordement RTPC peut être sujette à d'autres conditions définies par l'opérateur RTPC local.

New Zealand Telecom Statements

The grant of a Telepermit for any item of terminal equipment indicates only that Telecom has accepted that the item complies with minimum conditions for connection to its network. It indicates no endorsement of the product by Telecom, nor does it provide any sort of warranty. Above all, it provides no assurance that any item will work correctly in all respects with another item of Telepermitted equipment of a different make or model, nor does it imply that any product is compatible with all of Telecom's network services.

This equipment may not provide for the effective hand-over of a call to another device connected to the same line.

This equipment shall not be set up to make automatic calls to the Telecom "111" Emergency Service.

This product has not been tested to ensure compatibility with the FaxAbility distinctive ring service for New Zealand.

Additional FCC statement for telecom products (US)

This equipment complies with Part 68 of the FCC rules and the requirements adopted by the ACTA. On the back of this equipment is a label that contains, among other information, a product identifier in the format US:AAAEQ##TXXXX. If requested, this number must be provided to the telephone company.

The REN is used to determine the quantity of devices, which may be connected to the telephone line. Excessive RENs on the telephone line may result in the devices not ringing in response to an incoming call. In most, but not all, areas, the sum of the RENs should not exceed five (5.0). To be certain of the number of devices that may be connected to the line, as determined by the total RENs, contact the telephone company to determine the maximum REN for the calling area.

This equipment uses the following USOC jacks: RJ11C.

An FCC-compliant telephone cord and modular plug is provided with this equipment. This equipment is designed to be connected to the telephone network or premises wiring using a compatible modular jack, which is Part 68 compliant. This equipment cannot be used on telephone company-provided coin service. Connection to Party Line Service is subject to state tariffs.

If this equipment causes harm to the telephone network, the telephone company will notify you in advance that temporary discontinuance of service may be required. If advance notice is not practical, the telephone company will notify the customer as soon as possible. Also, you will be advised of your right to file a complaint with the FCC if you believe it is necessary.

The telephone company may make changes in its facilities, equipment, operations, or procedures that could affect the operation of the equipment. If this happens, the telephone company will provide advance notice in order for you to make the necessary modifications in order to maintain uninterrupted service.

If trouble is experienced with this equipment, please see the numbers in this manual for repair and (or) warranty information. If the trouble is causing harm to the telephone network, the telephone company may request you remove the equipment from the network until the problem is resolved.

The customer can do the following repairs: Replace any original equipment that came with the device. This includes the toner cartridge, the supports for trays and bins, the power cord, and the telephone cord. It is recommended that the customer install an AC surge arrestor in the AC outlet to which this device is connected. This is to avoid damage to the equipment caused by local lightning strikes and other electrical surges.

Telephone Consumer Protection Act (US)

The Telephone Consumer Protection Act of 1991 makes it unlawful for any person to use a computer or other electronic device, including fax machines, to send any message unless such message clearly contains, in a margin at the top or bottom of each transmitted page or on the first page of the transmission, the date and time it is sent and an identification of the business, other entity, or individual sending the message and the telephone number of the sending machine or such business, or other entity, or individual. (The telephone number provided cannot be a 900 number or any other number for which charges exceed local or long distance transmission charges).

Industry Canada CS-03 requirements

Notice: The Industry Canada label identifies certified equipment. This certification means the equipment meets certain telecommunications network protective, operational, and safety requirements as prescribed in the appropriate Terminal Equipment Technical Requirement document(s). The Department does not guarantee the equipment will operate to the user's satisfaction. Before installing this equipment, users should ensure that it is permissible for the equipment to be connected to the facilities of the local telecommunications company. The equipment must also be installed using an acceptable method of connection. The customer should be aware that compliance with the above conditions may not prevent degradation of service in some situations. Repairs to certified equipment should be coordinated by a representative designated by the supplier. Any repairs or alterations made by the user to this equipment, or equipment malfunctions, may give the telecommunications company cause to request the user to disconnect the equipment. Users should ensure for their own protection that the electrical ground connections of the power utility, telephone lines, and internal metallic water pipe system, if present, are connected together. This precaution can be particularly important in rural areas.

⚠ ATTENTION: Users should not attempt to make such connections themselves, but should contact the appropriate electric inspection authority, or electrician, as appropriate. The Ringer Equivalence Number (REN) of this device is 0.0B.

This product meets the applicable Industry Canada technical specifications. / Le présent matériel est conforme aux spécifications techniques applicables d'Industrie Canada.

Notice: The Ringer Equivalence Number (REN) assigned to each terminal device provides an indication of the maximum number of terminals allowed to be connected to a telephone interface. The termination on an interface may consist of any combination of devices subject only to the requirement that the sum of the Ringer Equivalence Number of all the devices does not exceed five (5.0). / L'indice d'équivalence de la sonnerie (IES) sert à indiquer le nombre maximal de terminaux qui peuvent être raccordés à une interface téléphonique. La terminaison d'une interface peut consister en une combinaison quelconque de dispositifs, à la seule condition que la somme d'indices d'équivalence de la sonnerie de tous les dispositifs n'excède pas cinq.

The standard connecting arrangement code (telephone jack type) for equipment with direct connections to the telephone network is CA11A.

Marquage pour les télécommunications câblées au Vietnam pour les produits homologués ICTQC



Marquage télécommunications Japon



Déclarations supplémentaires relatives aux produits sans fil

Déclaration de conformité FCC — Etats-Unis

Exposure to radio frequency radiation

ATTENTION : The radiated output power of this device is far below the FCC radio frequency exposure limits. Nevertheless, the device shall be used in such a manner that the potential for human contact during normal operation is minimized.

In order to avoid the possibility of exceeding the FCC radio frequency exposure limits, human proximity to the antenna shall not be less than 20 cm during normal operation.

This device complies with Part 15 of FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION : Based on Section 15.21 of the FCC rules, changes of modifications to the operation of this product without the express approval by Hewlett-Packard Company may invalidate its authorized use.

Déclaration - Australie

This device incorporates a radio-transmitting (wireless) device. For protection against radio transmission exposure, it is recommended that this device be operated no less than 20 cm from the head, neck, or body.

Déclaration ANATEL - Brésil

Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito à proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário.

Déclarations - Canada

For Indoor Use. This digital apparatus does not exceed the Class B limits for radio noise emissions from digital apparatus as set out in the radio interference regulations of the Canadian Department of Communications. The internal wireless radio complies with RSS 210 of Industry Canada.

Pour l'usage d'intérieur. Le présent appareil numérique n'émet pas de bruits radioélectriques dépassant les limites applicables aux appareils numériques de Classe B prescrites dans le règlement sur le brouillage radioélectrique édicté par le Ministère des Communications du Canada. Le composant RF interne est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada.

Produits d'une puissance de 5 GHz - Industrie du Canada

ATTENTION : Lors de l'utilisation d'un réseau local sans fil IEEE 802.11a, ce produit est réservé à une utilisation en intérieur en raison de sa plage de fréquences, comprise entre 5,15 et 5,25 GHz. Industrie Canada recommande l'utilisation en intérieur de ce produit pour la plage de fréquences comprise entre 5,15 et 5,25 GHz afin de réduire les interférences nuisibles potentielles avec les systèmes de satellite portables utilisant le même canal. Le radar à haute puissance est défini comme étant le principal utilisateur des bandes 5,25 à 5,35 GHz et 5,65 à 5,85 GHz. Ces stations radar peuvent provoquer des interférences sur ce périphérique et/ou l'endommager.

Exposition aux émissions de fréquences radio (Canada)

⚠ AVERTISSEMENT ! Exposition aux émissions de fréquences radio. La puissance de sortie émise par ce périphérique est inférieure aux limites fixées par Industrie Canada en matière d'exposition aux fréquences radio. Néanmoins, les précautions d'utilisation du périphérique doivent être respectées afin de limiter tout risque de contact avec une personne.

Pour éviter tout dépassement des limites fixées par Industrie Canada en matière d'exposition aux fréquences radio, la distance entre les utilisateurs et les antennes ne doit pas être inférieure à 20 cm.

Avis réglementaire de l'Union européenne

La fonctionnalité de télécommunication de ce produit peut être utilisée dans les pays/régions de l'UE et de l'AELE suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Avis pour la France

For 2.4 GHz Wireless LAN operation of this product certain restrictions apply: This equipment may be used indoor for the entire 2400-2483.5 MHz frequency band (channels 1-13). For outdoor use, only 2400-2454 MHz frequency band (channels 1-9) may be used. For the latest requirements, see www.arcep.fr.

L'utilisation de cet équipement (2.4 GHz Wireless LAN) est soumise à certaines restrictions : Cet équipement peut être utilisé à l'intérieur d'un bâtiment en utilisant toutes les fréquences de 2400-2483.5 MHz (Chaîne 1-13). Pour une utilisation en environnement extérieur, vous devez utiliser les fréquences comprises entre 2400-2454 MHz (Chaîne 1-9). Pour les dernières restrictions, voir, www.arcep.fr.

Avis pour la Russie

Существуют определенные ограничения по использованию беспроводных сетей (стандарта 802.11 b/g) с рабочей частотой 2,4 ГГц: Данное оборудование может использоваться внутри помещений с использованием диапазона частот 2400-2483,5 МГц (каналы 1-13). При использовании внутри помещений максимальная эффективная изотропно-излучаемая мощность (ЭИИМ) должна составлять не более 100мВт.

Déclaration relative au Mexique

Aviso para los usuarios de México

"La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada."

Para saber el modelo de la tarjeta inalámbrica utilizada, revise la etiqueta regulatoria de la impresora.

Déclaration pour Taïwan

低功率電波輻射性電機管理辦法

第十二條 經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

第十四條 低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Déclaration pour la Corée

당해 무선설비는 운용 중 전파혼선 가능성이 있음

Marquage pour les télécommunications câblées au Vietnam pour les produits homologués ICTQC



Index

B

Batteries fournies 27

C

Cartouches

- garantie 10
- non-HP 11
- recyclage 26

Cartouches d'encre

- garantie 10
- non-HP 11
- puces mémoire 14
- recyclage 26

collecte des déchets 28

Conformité avec l'Eurasie 38

Consommables

- Contrefaçons 12
- non-HP 11
- recyclage 26

Consommables non-HP 11

Consommation

- d'énergie 22

Contrefaçons, consommables 12

D

Déclaration de conformité laser en Finlande 35

Déclaration EMC (Corée) 35

Déclaration EMI de Taiwan 35

Déclarations de conformité laser 34, 35

Déclarations relatives à la sécurité 34, 35

Déclaration VCCI (Japon) 34

F

Fiche signalétique de sécurité du produit 28

Fin de vie, mise au rebut 27

G

Garantie

- cartouches d'encre 10
- licence 15
- pièces remplaçables par l'utilisateur 19
- produit 2

L

Licence, logiciel 15

Logiciel

- contrat de licence logicielle 15

Lutte contre les contrefaçons, consommables 12

M

Matériel, restrictions 27

P

Produit sans mercure 27

programme de gestion de l'environnement 25

Puce mémoire, cartouche d'encre description 14

R

Rebut, fin de vie 27

recyclage

- du matériel électronique 28

Recyclage 26

- programme HP de renvoi et de recyclage des consommables 26

recyclage du matériel électronique 28

Réglementations DOC canadiennes 34

S

Sites Web

Contacteur le service des fraudes 12

fiche signalétique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS) 28

site Web du service des fraudes 12

Site Web du service des fraudes HP 12

Spécifications

- électriques et acoustiques 22
- physiques 22

Spécifications acoustiques 22

Spécifications de taille, produit 22

Spécifications électriques 22

Spécifications physiques 22



CF385-90947

